

COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

SÉANCE DU 20 AOÛT 2008

DÉLIBÉRATION N° 2008/8

Élection des membres du bureau du Comité de Bassin

Le Comité de Bassin Réunion, délibérant valablement,

Après avoir procédé à l'élection des 2 membres du bureau au scrutin secret

DECIDE :

Article unique :

Sont élus membres du bureau du Comité de Bassin Réunion :

- **Mme Marie-Paule ABRISKA**
- **M. Jean-Michel DEVEZA**

Saint-Denis, le 17 SEP. 2008

Le Président du Comité de bassin Réunion


Eric FRUTEAU